

# Les Écoles privées au Sud

Présentation des travaux de Duarte Patricio RAFAEL (Doctorant en Sciences de l'Éducation à l'Université de Bordeaux). Ses travaux de recherche doctorale portent sur l'orientation genrée des étudiant.e.s en licence, dans une perspective comparative entre l'enseignement privé et l'enseignement public au Mozambique.

Le Mozambique est un pays d'environ 28 millions d'habitants, et le taux d'analphabétisme est de 45% (de la population totale), dont 64 % sont des femmes. (Source : INE-Institut National de Statistique).

Le Mozambique est proclamé indépendant le 25 juin 1975, avec la mise en place d'un État socialiste. Le pays sera confronté à une guerre civile entre 1977 et 1992 qui aurait contribué à la dégradation du réseau scolaire.

Concernant l'enseignement supérieur, la première université publique est fondée en 1962. Lors de l'indépendance du Mozambique (1975), les institutions sont laissées à l'abandon puisque les colons portugais quittent le pays, et durant la période de la guerre

civile, les universités publiques connaissent une stagnation et le fort contrôle de l'État fait qu'elles s'engagent dans des formations considérées comme importantes pour le développement du pays. Les cursus considérés comme moins importants ou qui pourraient constituer une menace à la construction de la nation socialiste étaient éliminés. Cela a été le cas de la Faculté de Droit, fermé en 1983.

Lors de la proclamation de la nouvelle constitution (1990), le changement législatif permet une expansion de l'enseignement. Cette expansion est marquée par la fondation d'universités privées à partir de 1995.

Selon les données de Duarte Patricio RAFAEL, en 1994 on comptabilisait 3 universités publiques contre 18 en 2018. Cependant, en 1994 il n'y avait aucune université privée contre 31 en 2018.

Selon Duarte Patricio RAFAEL, mis à part certaines universités privées (telles que l'Université Catholique du Mozambique ou l'ISCTEMP-Institut Supérieur de Sciences et Technologies du Mozambique), la réputation de ces dernières n'est pas valorisée. Les universités

publiques  
sont toujours mieux perçues concernant la qualité des  
diplômes. A  
l'inverse des établissements secondaires (où les  
établissements  
privés, en général, ont meilleure réputation).

Cependant, Duarte  
Patricio RAFAEL explique que les universités publiques mettent  
en  
place des « cours de nuit », payants et enseignés  
par les professeurs des universités publiques. Ces  
étudiant.e.s,  
qui participent aux « cours de nuit », reçoivent le même  
diplôme que les étudiant.e.s qui suivent la formation dite  
« classique ». D'après des éducatives indicatives  
réalisées, les coûts moyens de formation au niveau de la  
licence  
sont de l'ordre de 2500 dollars (US). Cependant, les frais de  
scolarité payés par les étudiant.e.s sont d'environ 100  
dollars  
(US) par an (Moock, 2007, Wellman et al, 2003, Langa, 2014).

En 2009, le  
gouvernement du Mozambique avait souhaité réformer  
l'enseignement  
supérieur en licence. En diminuant le nombre d'années de 4 à  
3 ans d'études en licence. Cependant cette réforme a été  
sujette à de nombreuses controverses de la part des  
entreprises du  
pays qui ne souhaitent pas que leurs « futur.e.s  
candidat.e.s » s'abstiennent d'une année de formation.  
Cette stratégie a été abandonnée par le gouvernement en 2011.

Il existe  
aujourd'hui de nombreuses inégalités (notamment économiques)  
dans l'accès à l'éducation au Mozambique.

Il est intéressant de se questionner par rapport au rôle de  
l'État dans la mise en œuvre d'un service public d'accès à  
l'Éducation. L'État souhaite t-il soutenir les établissements  
privés ou investir dans l'enseignement public ?

Rédigé par Morgane Peroche (Fédération Internationale des  
Ceméa)

---

# **Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise**

Avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD),  
du  
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et de Open  
Society Foundations.

A l'occasion de la sortie du rapport d'étude « Relever les  
défis de l'éducation dans un Sahel en crise », la Coalition  
Éducation (CE) a souhaité inviter les auteur.e.s de cette  
étude et expert.e.s du domaine de l'éducation à échelle  
internationale.

L'occasion

pour les auteur.e.s de l'étude de présenter leurs travaux, les problèmes rencontrés lors de sa mise en œuvre et les différents

éléments de conclusion. Le comité de pilotage de l'étude était composé de trois membres de la Coalition (Aide et Action, Plan International, Sgen-CFDT) et de son équipe salariée.

Cette

conférence a été animée par Emmanuelle Bastide (journaliste RFI).

Dans un premier temps, la conférence a débuté par une introduction

de l'étude par Carole Coupez (Déléguée Générale Adjointe, cheffe de file de la Coalition Education). Carole Coupez rappelle que

l'éducation de qualité est un droit, même en cas de conflit, (cf

« Normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence, INEE) et que la situation de l'éducation dans le région du G5 Sahel est une urgence. L'objectif de l'étude est d'identifier les approches efficaces sur le terrain en vue de renforcer la qualité des interventions éducatives dans la région.

Elle vise également à nourrir le plaidoyer et les recommandations

de la CE, notamment en amont du G7 en France, pour renforcer l'aide

au développement et humanitaire française en matière d'éducation

et le continuum urgence/ développement durable dans la région du

Sahel.

**Conférence**

**d'ouverture**, en présence de Jean Marc Chataigner (Ambassadeur envoyé spécial pour le Sahel), les co-auteurs de l'étude : Julia Tran Thanh et Aurore Du Roi, et Jean Marc Gravellini (Coordinateur de l'Alliance Sahel).

Jean

Marc Chataigner propose une synthèse du contexte politique et social

des pays étudiés. Il rappelle que cette étude a été menée dans 5 pays de la région du Sahel : Mauritanie, Niger, Mali, Burkina

Faso et Tchad. Ces pays sont actuellement touchés par une crise

physique et alimentaire, ce qu'il définit par une « crise multidimensionnelle ». Chaque pays a ses propres facteurs, avec

des effets propres à chaque structure économique et sociale du pays . Par exemple, au Niger, l'éducation des filles reste un défi majeur du pays.

Avec

cette crise « multidimensionnelle », le secteur de l'éducation est gravement touché notamment avec la fermeture de

plusieurs écoles. (800 fermetures d'écoles au Mali, 600 au Burkina Faso).

Aurore

Du Roi prend la parole pour expliquer le souhait de mettre en place

cette étude. Ce rapport d'étude répond à un appel d'offre lancé par Coalition Education. L'étude se concentre certes sur 5

pays du Sahel, mais il y a eu selon Aurore Du Roi, un intérêt

à  
enquêter dans d'autres pays tels que le Sénégal.

#### Aurore

Du Roi n'oublie pas de mentionner les limites de l'étude, en mentionnant des « biais de sélection » dus à une sélection empirique des organisations (pas de tirage aléatoire).

Les biais concernant les enquêtes n'ont eux aussi pas pu être évités. Les co-auteurs ont pu observer une part importante de l'éducation non formelle et préconisent un retour à un système d'éducation formelle .

#### Les

co-auteurs préconisent notamment un soutien à la petite enfance,  
une gestion des ressources humaines et une décentralisation accrue  
des administrations.

#### L'enjeu

est de pouvoir innover sur des méthodes éducatives, renforcer le  
rôle de la société civile et favoriser les efforts de co  
constructions avec les communautés.

#### Enfin

Jean Marc Gravellini (Coordinateur de l'Alliance Sahel) explique  
que les bailleurs ont un « besoin d'innovation » . Dans  
le même temps il est nécessaire que les base de données  
existantes  
soit exploitées pour permettre une meilleure coordination des

acteurs et actrices. L'enjeu des crises est bien celle de la coordination, afin de rendre les actions de chacun.e efficaces et pertinentes.

### **Table**

#### ***Ronde 1 : Renforcer les interventions dans l'éducation en situations d'urgence au Sahel.***

Pour Magagi Goube Barira du Plan International au Niger, l'enjeu central est la fermeture des écoles en temps de crise. Elle précise que dans le région de Difa, 144 000 enfants sont déscolarisés. Il est important que les écoles soient des lieux de sécurité pour les enfants, sans présence militaire. Il faut pouvoir repenser les emplois du temps mais les projets de court terme n'ont pas de réels impacts. Madame Barira rappelle aussi que la difficulté majeure à laquelle le Niger fait face est la scolarisation des filles. Deux filles sur dix seulement accèdent au collège.

Pour le coordonnateur du Collectif pour le développement de l'éducation du Tchad, Djimramadje Djimtibaye, le Tchad serait un « îlot de paix » par rapport aux autres pays mentionnés dans l'étude. Le défi majeur du pays est la gestion des migrations suite aux différents conflits de la région. Il est nécessaire de pouvoir allouer davantage de moyens pour l'éducation au Tchad afin de favoriser la scolarisation des enfants et l'apprentissage

professionnel. Dans le même temps, D. Djintibaye recommande davantage d'éducation à la citoyenneté.

Concernant

la Mauritanie, Aminettou Mint Moctar, Présidente de l'Association

des Femmes Chef.fes Famille en Mauritanie, le pays ferait face à des

disparités importantes entre les communautés (berbères, arabes, haratins, peuls, wolofs...). Les difficultés d'accès à l'école sont souvent liées à l'origine ethnique ou sociale de l'individu. La Mauritanie est aussi confronté aux problèmes d'individus apatrides, sans état civil (13 000 enfants recensés

par l'association dont 9 000 sont des filles). Les écoles sont vendues à des fins commerciales pour la construction de centres

commerciaux favorisant l'aspect économique du pays, mais étant à

l'origine de la disparition des écoles. Selon A. Mint Moctar il y

aurait 261 écoles privées et 251 écoles publiques, avec des enseignant.e.s peu ou pas formé.e.s.

Un

autre défi dans l'inégalité d'accès à l'éducation est celui des enfants handicapés, qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles puisque lors des recensements on ne demande

pas si il y a des enfants handicapés au sein du ménage. Ces enfants

n'ont que très peu de droits.

Enfin,

la table ronde se termine par l'intervention de deux représentants de bailleurs de fonds, Graham Lang pour « Education cannot wait » et Tahinaharinoro Razafindramary pour le « Partenariat Mondial pour l'Education ».

« Education cannot wait » est un fonds d'urgence et de longue durée créé en 2016, encore en « phase d'apprentissage » selon G. Lang . Le fonds a investi au Tchad suite à la situation d'urgence liée aux conflits du Lac Tchad et une migration importante des différentes communautés. Ce fonds a pour mission de répondre aux situations d'urgence (exemple : Mozambique suite au cyclone Idai) mais souhaite à long terme, pouvoir répondre à une approche pluri-annuelle.

Le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) estime que les fonds versés à la région du Sahel depuis 2004 s'élève à 500 millions de dollars (US), avec une requête en cours pour la région de 100 millions de dollars (US).

Le défi des bailleurs de fonds est actuellement de pouvoir coordonner les actions financées et menées sur place. Concernant les résultats du PME, T. Razafindramary explique que les résultats observés dans

la région ne peuvent pas être seulement alloués au PME. Le PME est un ensemble de partenaires qui œuvrent ensemble, les résultats seraient donc communs. Concernant le Tchad, le PME aurait permis de construire 1600 écoles, des latrines, des points d'eau et des manuels (pour un financement de 82 millions de dollars (US)).

### **Table**

#### ***Ronde 2 : « Assurer la stabilisation et la durabilité de l'éducation en situation de crise au Sahel »***

Moustapha

Guitteye, secrétaire général du Syndicat National de l'éducation,

présente la situation actuelle du Mali et fait référence à la fermeture des écoles suite aux conflits auxquels le pays fait face.

Le Nord du Mali est confronté à une disparition de tous ses services sociaux. Ainsi, si le gouvernement souhaite que les populations reviennent vivre dans le Nord du pays, il faudrait envisager des primes pour les enseignant.e.s selon M ; Guitteye.

Le gouvernement doit investir dans les services de base pour répondre aux objectifs de redynamisation du territoire.

Pour

Pierre Sawadogo, Directeur du Bureau Afrique Subsaharienne, Solidarité Laïque, au Burkina Faso, l'enjeu est celui de l'éducation à la citoyenneté. Les élèves sont formés une semaine dans l'année, mais cette formation est selon lui insuffisante. Il faut réformer le système scolaire afin d'intégrer

davantage les élèves dans la participation citoyenne.

Donatienne

Hissard, Directrice adjointe de la Direction du Développement Durable (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) énonce

que des rapports ont pu montrer que la coopération entre la France

et la région du Sahel était efficace mais qu'il fallait faire « plus et mieux ». La région du Sahel subit une « crise des apprentissages ». La France va poursuivre son engagement dans le secteur de l'éducation, avec un « plan pour le français ». Selon certaines études, l'apprentissage en français aurait un effet positif sur le taux de scolarisation.

Enfin,

la conférence se termine par l'intervention de Dr. Koumbou Boly

Barry, rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'éducation (ancienne ministre de l'éducation au Burkina Faso).

Il est important de mettre en avant des « zones de dialogues » afin de réformer le système. Les partenaires privées doivent être

un complément mais il nécessaire d'encadrer ces partenariats.

## ***Conclusion***

L'étude

de ces 5 pays de la région du Sahel, suppose que malgré certaines

similitudes, les pays ont leurs propres structures et doivent donc

ajuster leurs politiques en fonction de leur structure. Léa Rambaud, Responsable Plaidoyer et communication, Coalition Education a énoncé lors de la clôture, les recommandations de Coalition Education dans le secteur de l'éducation et la formation au Sahel.

Vous pouvez consulter le rapport d'étude et les recommandations de Coalition Education : [ici](#)

Rédigé  
par Morgane Peroche (Fédération Internationale des Céméa)

---

**Communiqué de presse :  
Campagne mondiale pour  
l'Éducation**

## **Profits privés, pertes publiques :** **Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité**

*Un nouveau rapport montre que peu de preuves confirment que les écoles privées à but lucratif et à bas coût sont meilleures que les écoles publiques, dans le contexte d'une réaction de plus en plus vive contre leur présence croissante en Afrique et en Asie.*

Il n'y a pas de preuve solide montrant que les écoles privées ciblant les familles à faible revenu offrent une meilleure éducation que les écoles publiques dans les pays en développement, selon un rapport important sur l'éducation privatisée à but lucratif publié aujourd'hui par la Campagne mondiale pour l'éducation. Le rapport énonce les conséquences corrosives, notamment la hausse des inégalités et de la ségrégation sociale, liées à l'accroissement de la privatisation dans l'éducation, et jette un doute sérieux sur la capacité des écoles privées à but lucratif et à bas coût à fournir une éducation de qualité pour tous.

Les écoles privées "à bas coût" ont été mises en avant comme un moyen de corriger les défaillances des systèmes d'éducation publique dans plusieurs pays en développement. Leurs défenseurs – qui comprennent la multinationale géante de l'édition Pearson PLC, les milliardaires Bill Gates et Mark Zuckerberg, le Groupe de la Banque mondiale, et le Département britannique du développement international – prétendant que ces écoles offrent une éducation de qualité, pour les familles les plus pauvres, à faible coût. Le rapport [Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité](#) analyse ces affirmations et après avoir passé en revue un large éventail de preuves, estime qu'elles laissent à désirer. En réalité, ces écoles aggravent les inégalités sociales en créant un système injuste où la qualité de l'éducation de l'enfant est déterminée par ce que sa famille peut se permettre de payer.

Le rapport affirme que les gouvernements doivent mettre un terme à cette dangereuse expérience avec ces écoles privées à but lucratif et au contraire, s'engager à améliorer leurs systèmes d'éducation publique. Avec un financement adéquat, des politiques robustes et beaucoup de volonté politique, les gouvernements peuvent fournir une éducation gratuite et de qualité accessible à tous.

**Tanvir Muntasim, responsable de la politique internationale pour l'éducation à ActionAid International a déclaré :** « *Ce qui est bon pour les affaires va généralement à l'encontre de ce qui est meilleur pour les enfants et les familles défavorisés. En définitive, ces écoles privées à but lucratif veulent réaliser des bénéfices et de la croissance – avec un minimum de dépenses – au profit des investisseurs, sans songer sérieusement à la qualité de l'éducation offerte.* »

Selon le rapport, ces écoles :

- **Offrent des coûts bas au détriment de la qualité :** le sous-financement chronique du secteur de l'éducation a conduit à des résultats désastreux, mais les performances des écoles privées sont médiocres également. Les États reconnaissent que des enseignants formés constituent l'un des facteurs les plus critiques dans l'atteinte de qualité – pourtant, ils sont remplacés par des cours normalisés, souvent dispensés au moyen de tablettes et par des enseignants qui, dans les situations les plus extrêmes, n'ont suivi que 4 jours de formation.
- **Excluent les familles pauvres de l'éducation :** au Nigeria, le coût moyen de scolarisation de deux enfants dans une école privée à bas coût correspond à près de 40 % du salaire minimum – mais 60 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec, au mieux, un revenu représentant 72 % du salaire minimum.

- **Mettent des obstacles à l'éducation des filles** : en Inde, au Pakistan et au Kenya, des preuves attestent que les parents qui n'ont pas les moyens de scolariser plusieurs enfants préfèrent envoyer les garçons plutôt que les filles à l'école.
- **N'incluent pas les enfants handicapés** : même quand les parents d'enfants handicapés peuvent se permettre de payer les frais de scolarité, ces enfants peuvent faire l'objet de discriminations, ou même carrément se voir refuser l'admission à l'école, selon une étude réalisée au Népal.

Le rapport dessine un chemin pour offrir une éducation de qualité à tous les enfants, mais avertit qu'il n'y a pas de remède miracle. Les gouvernements devraient cesser de subventionner les écoles privées pour, au contraire, financer intégralement les écoles publiques. Pour cela, il faut des enseignants bien formés, un personnel de soutien qualifié et des installations scolaires adaptées à leur objet. En outre, les écoles publiques doivent être responsables et transparentes pour endiguer la corruption et les détournements de fonds, tandis que les écoles privées doivent également être tenues de rendre des comptes et régulées pour s'assurer qu'elles respectent les normes nationales d'éducation.

Des politiques fiscales plus intelligentes peuvent contribuer à fournir aux pays les fonds nécessaires à ces améliorations. Le rapport note que le FMI estime que les pays en développement perdent 200 milliards de dollars par année à cause des entreprises qui utilisent des paradis fiscaux. Il suffirait de 20 % de cette somme pour couvrir le manque de fonds nécessaires pour offrir une éducation de qualité pour tous.

Les gouvernements donateurs et les institutions devraient soutenir ces politiques et accroître leurs propres niveaux d'aide, qui, selon le rapport, ont stagné et diminué ces dernières années. Le rapport prévient que le fait de détourner les fonds existants au profit du secteur privé à but lucratif minera encore des systèmes publics déjà affaiblis et privera une autre génération de son droit à une éducation gratuite et de qualité.

**La présidente de la CME Camilla Croso a déclaré :**

*« L'explosion des écoles privées à bas coût et leur soutien par les gouvernements et les donateurs, est un fléau pour les promesses des États qui se sont engagés à respecter le droit à l'éducation gratuite et de qualité pour tous il y a tout juste un an, au sommet des Nations Unies sur le développement durable. La réalisation de l'éducation de base universelle dans le monde entier a toujours été tributaire de l'édification d'un système éducatif public – et de sérieux investissements doivent être y être consacrés, au lieu d'être dirigés vers le "business de l'éducation". Il ne devrait pas y avoir de place pour le profit dans l'éducation - et certainement pas aux dépens des personnes les plus pauvres de nos sociétés. »*

**FIN**

#### NOTES

- **Profits privés, pertes publiques** : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité. Le rapport sera lancé le 6 octobre 2016 à 14h HNE pendant le Forum politique de la société civile en marge des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale.
- Le rapport peut être téléchargé dans son intégralité à l'adresse : <https://bit.ly/PPPLE>
- Pour rencontrer des représentants de la CME, veuillez contacter Sherry Abuel-Ealeh : +44 7733077927, [sherry@campaignforeducation.org](mailto:sherry@campaignforeducation.org)
- Pour plus d'information sur le travail de la CME, rendez-vous sur [www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org).

mondiale pour l'éducation